

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## APPALOOSA (FR0010911107)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

Garantie en capital

**Objectif de gestion :** Le FCP est un fonds à formule qui vise à permettre au porteur ayant souscrit des parts au plus tard le 8 octobre 2010, de bénéficier, à horizon de 6 ans, le 25 octobre 2016, d'une valeur liquidative égale au minimum à la Valeur Liquidative de Référence (VLR) majorée d'une performance finale liée à l'évolution d'un panier composé à l'origine de 24 actions internationales dont le nombre diminue chaque trimestre. Chaque trimestre, on retient la meilleure performance depuis l'origine parmi les performances des actions du panier. L'action ayant réalisé cette performance est ensuite retirée du panier pour les trimestres suivants. La performance finale est égale à 75% de la moyenne des 24 performances retenues. Si elle est négative, elle sera considérée comme nulle.

**Caractéristiques essentielles du FCP :**

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter du lendemain de la création du FCP et jusqu'au 8 octobre 2010 inclus à 13 heures, heure de Paris, les souscriptions étant retenues pour leur montant hors fiscalité et prélèvements sociaux et déduction faite de la commission de souscription.

Le FCP est investi en totalité dans le fonds maître Klé Gestion Euribor R, de classification obligations et autres titres de créances internationaux, et à titre accessoire en liquidités. Néanmoins, le FCP interviendra sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, cette intervention modifiant de manière importante son exposition par rapport à un simple investissement en direct dans le fonds maître.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il convient de se référer au prospectus du FCP.

**Avantages de la formule :**

La valeur liquidative au 25 octobre 2016 sera égale au minimum à la VLR.

**Inconvénients de la formule :**

Pour bénéficier de la garantie, le porteur doit avoir souscrit ses parts avant le 8 octobre 2010, et les conserver jusqu'à la date d'échéance. Le porteur ne profite pas des dividendes liés aux actions composant le panier. Par ailleurs, le porteur ne bénéficie que de 75% de la moyenne des performances retenues.

**Autres informations :**

Le FCP peut ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport avant sa date d'échéance. Tout rachat effectué avant cette date se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat, à un prix qui pourra être très différent du résultat de la formule.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP ;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- BNP Paribas garantit au fonds que tout porteur ayant souscrit à compter du lendemain de la date de création du fonds jusqu'au 8 octobre 2010 inclus à 13 heures, heure de Paris, et ayant conservé ses parts jusqu'au 25 octobre 2016, bénéficiera à cette date d'une valeur liquidative au moins égale à la valeur liquidative de référence majorée de la performance finale (calculée selon les modalités exposées précédemment). Les porteurs, quelle que soit la date de souscription de leurs parts, demandant le rachat de leurs parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 25 octobre 2016, ne bénéficieront pas de la garantie.
- La gestion structurée, l'horizon d'investissement et l'existence d'une garantie du capital à la date d'échéance justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.
- Les dispositions en matière de souscription/rachat du FCP maître sont expliquées dans la partie conditions de souscriptions et de rachat du prospectus du FCP maître.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

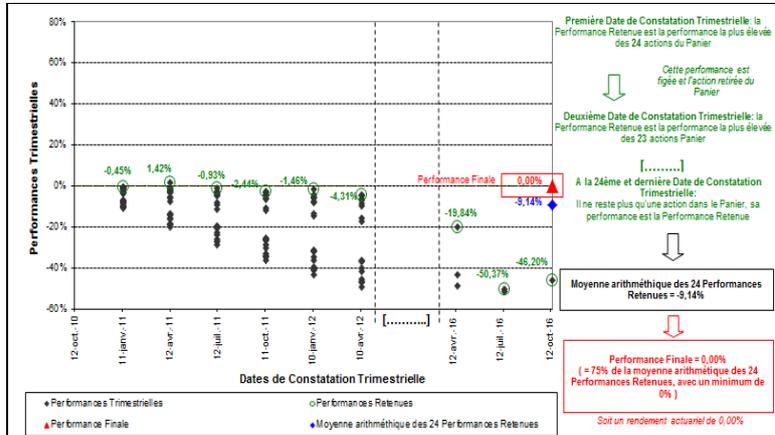
- **Risque de contrepartie :** lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

### Scénarios

Les scénarios décrits ci-dessous ont vocation à illustrer le comportement du FCP et ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait se passer. Les scénarios représentés peuvent ne pas avoir la même probabilité d'occurrence.

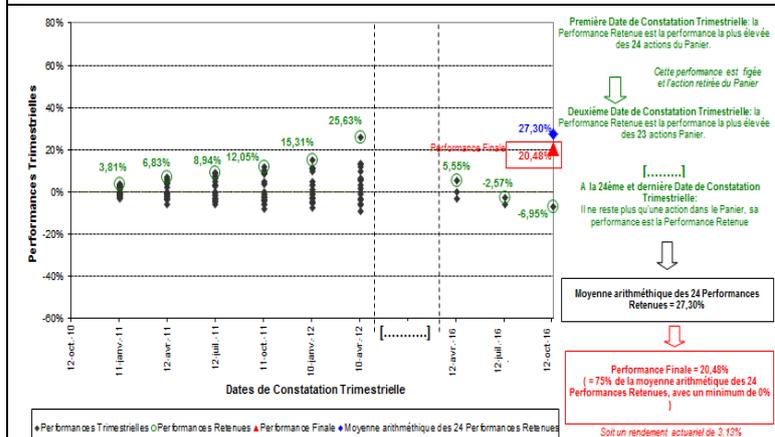
A titre d'information, à la date du 27 mai 2010, le taux sans risque était de 2,23% (rendement actuariel de l'OAT zéro coupon du 25 octobre 2016 de maturité équivalente à celle de la garantie).





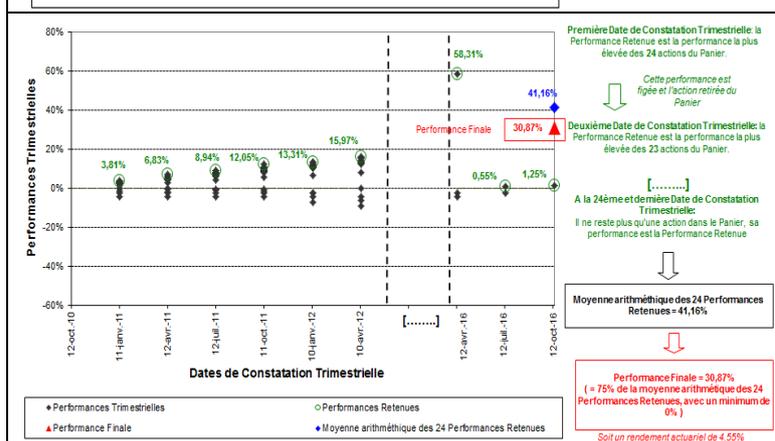
**Scénario défavorable**

Cette hypothèse correspond à un scénario de marché baissier dans lequel les actions du panier ont majoritairement une performance négative. A la dernière date de constatation trimestrielle, la moyenne des 24 performances retenues est de -9,14%. La performance finale ne pouvant pas être négative, elle est de 0%, soit un taux de rendement actuariel de 0%. Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 25 octobre 2016 serait égale à 100 euros.



**Scénario intermédiaire**

Cette hypothèse correspond à un scénario dans lequel certaines actions du panier sont en hausse et d'autres en baisse en début de période. Les premières performances retenues sont ainsi positives. Par la suite, la performance retenue est parfois positive, mais aussi négative, en particulier en fin de période. A la dernière date de constatation trimestrielle, la moyenne des 24 performances retenues est de 27,30%. La performance finale est égale à 75% de la moyenne des performances retenues, soit 20,48%. Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 25 octobre 2016 serait égale à 120,48 euros.



**Scénario favorable**

Cette hypothèse correspond à un scénario dans lequel le cours des actions du panier est stable ou en hausse au moment où il est retenu. A la dernière date de constatation trimestrielle, la moyenne des 24 performances retenues est de 41,16%. La performance finale est égale à 75% de la moyenne des performances retenues, soit 30,87%. Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 25 octobre 2016 serait égale à 130,87 euros.



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Acquis à l'OPC : 5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,99% <sup>(*)</sup>
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

<sup>(\*)</sup> Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : [www.bnpparibas-ip.com](http://www.bnpparibas-ip.com).

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: [www.bnpparibas-ip.com](http://www.bnpparibas-ip.com).
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP et de l'OPC maître, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 avril 2016.

